DLP 21-9-84418627

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
(95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n° 41
du 20 Septembre 1984

VIGNE

*** Pourriture grise : ne plus intervenir.**

Les conditions climatiques dernières ayant été peu favorables, le Botrytis a été freiné, notamment dans les parcelles où un bon effeuillage a été réalisé. Les vendanges approchent et il n'est plus utile d'intervenir maintenant.

Traitement à réaliser après vendange mécanique

Dans les vignes vendangées mécaniquement, il est recommandé de faire un traitement avec un fongicide contenant du Captafol, Cuivre ou Folpel, dans les 5 jours après le passage de la machine.

Il facilitera la cicatrisation des bois abîmés par la machine et évitera ainsi le développement du Botrytis à partir des blessures. Ce Botrytis est, en effet, parfois la cause d'accidents de débourrement au printemps.

AGRUMES

*** Cicadelles vertes : le vol débute.**

Sauf situations exceptionnelles, ne pas intervenir pour le moment. La population ne s'élèvera nettement qu'après les vendanges.

*** Gommose : application à la fin septembre.**

Cette maladie détruit l'écorce au niveau du collet. Elle se manifeste par des exsudations de gomme et un jaunissement des feuilles.

==> Evitez la stagnation de l'eau auprès des collets (ne pas laisser les goutteurs trop près du tronc, faciliter l'écoulement de l'eau).

==> Effectuez une pulvérisation de Phoséthyl-al (Aliette) : 200 g. de M. A./Hl. Utiliser 1.500 l. de bouillie à l'hectare.

.../... P24

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD
Abonnement Annuel : 72 F. à Régisseur de Recettes D.D.A. CCP MARSEILLE 9660 74 V
Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D
ISSN 0759-9633

CULTURES MARAICHERES
====================

** Salades*

***Avant la plantation** on peut assurer la protection :*

==> contre les noctuelles avec :

acephate	*Orthène 50 : pulvérisation*
carbaryl	*Sévin : appat ou pulvérisation*
chlorpyriphos éthyl	*Dursban 5 G et appat*
phoxime	*Volaton 5 : granulés*
cyperméthrine	*Cymbush, Kafil super, Ripcord 5 : pulvérisation*
deltaméthrine	*Décis : pulvérisation*
perméthrine	*Ambush et Perthrine : pulvérisation*

==> contre les limaces avec :

mercaptodiméthur	*Mesurol : appat et granulés*
métaldéhyde	*Diverses spécialités : appat et granulés.*

Les formulations à base de lindane sont déconseillées.

***Pendant la végétation**, avec les arrosages, les risques de **Mildiou** et **BOtrytis** sont importants :*

==> contre le Mildiou, sont utilisables des produits à base de manèbe, zinèbe, mancozèbe ou thirame, ainsi que cymoxanil + manèbe (Fulvax , Rémiltine), phosethyl-al + mancozèbe (Rhodax).

==> contre le Botrytis, utilisez des spécialités à base de thirame, folpel ou iprodione,

ou vinchlozoline
procymidone > *Interdit sur jeunes plantes*

** Renouveler tous les 5 à 7 jours, suivant le risque et la croissance de la plante.*

** Si des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille du traitement.*

** Dernier traitement : stade 15 à 17 feuilles.*

-=-=-=-=-=-=-=-

-=-=-=-=-=-=-=-